

## Ville de Chassieu

### DÉLIBÉRATION

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf décembre à 18h30

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Votants : 29

Le Conseil municipal de CHASSIEU s'est réuni en session ordinaire,  
À l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SELLÈS, *Maire*

Date de convocation : 13/12/2019

Présents : Jean-Jacques SELLÈS, Gérard ARNAUD, Marie-Claude CLOUZEAU, Bernard DECHENAU, Alain MUTZIG, Patricia MUR, Michel POËT, Jean-Pierre DANGLEHANT, Annie CHAUVE, Thierry GARDETTE, Jean-François ABATE, Nicolas CLAISSE, Anna BERNARD, Sabrina REINHART, Dominique ERSTER, Colette ARCHIMBAUD-GACHE, Geneviève BARBERON, Sylvaine COPONAT, Patricia LASANTÉ, Laurent PRIMAULT, Brigitte SORY, Jean-François SACCONI, Françoise RITTER, Jean-François LEONE, Marie-Agnès CHAPGIER, Camélia RESSIER, Joëlle PERCET

Absent(es) excusé(es) : Annie LORNAGE donne pouvoir à Jean-Jacques SELLÈS, Christiane PASCAL donne pouvoir à Joëlle PERCET

Secrétaire de séance : Gérard ARNAUD

#### **Objet : Adoption des tarifs municipaux 2020**

#### **Délibération n° : D2019\_143**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Municipalité en date du 25 novembre 2019,

Vu l'avis de la Commission Ville institutionnelle et fonctionnelle en date du 03 décembre 2019,

Considérant l'évolution du taux de l'inflation en France de +1 % sur les douze derniers mois ;

Considérant la nécessité de partager le coût des services offerts par la Ville entre les usagers et les contribuables ;

Considérant la nécessité de créer, supprimer ou réviser certains tarifs ;

Le Conseil municipal :

**Abroge** la délibération n°2018-147 en date du 20 décembre 2018 relative à l'adoption des tarifs municipaux 2019 ;

**Dit** que les recettes issues de la présente délibération seront inscrites au chapitre 70 " Produits des services du domaine, ventes diverses" du

- budget principal de la Ville pour : 2) occupation du domaine public; 3) concessions du cimetière; 4) tarification des activités sportives et location des équipements sportifs; 5) location des salles municipales; 6-1) atelier couture; 7) tarification des activités enfance jeunesse; 8) tarification des activités du pôle seniors; 9) tarifications diverses;
- budget annexe du conservatoire de musique et de danse pour 6-2) tarification des activités du conservatoire de musique et de danse; 6-3) tarifs uniques du conservatoire; 6-4) concerts et spectacles du conservatoire;
- budget annexe du Karavan Théâtre pour 5-3) location de la salle de spectacle du Karavan théâtre; 6-6) tarification du Karavan Théâtre.

**Adopte** les tarifs 2020 comme suit :

## 5) Location des salles municipales

Les tarifs 2020 sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Jusqu'à cette date, les tarifs 2019 s'appliquent.

### 5-1) Tarifs des salles festives municipales

L'ensemble des tarifs ci-dessous est valable pour un utilisateur et pour une réservation. Les associations domiciliées sur Chassieu ou présentant un intérêt public local bénéficie par année civile d'une mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes ou de la salle polyvalente en week-end, et ce pour une journée (samedi ou dimanche).

5-1-1 ) Salle des fêtes			
Utilisateurs		Tarifs 2019	Tarifs 2020
Chasselands	Associations	Gratuit (du lundi au vendredi)	Gratuit (du lundi au vendredi)
		1 réservation gracieuse par an (samedi ou dimanche)	1 réservation gracieuse par an (samedi ou dimanche)
		124 € à partir de la 2ème réservation	125 € à partir de la 2ème réservation
	Particuliers	413 € uniquement du vendredi au dimanche	417 € uniquement du vendredi au dimanche
Entreprises	465 € tous les jours sauf jeudi et samedi	470 € tous les jours sauf jeudi et samedi	
Extérieurs	Associations loi 1901 présentant un intérêt public local	Gratuit du lundi au vendredi	Gratuit (du lundi au vendredi)
		1 réservation gracieuse par an samedi ou dimanche	1 réservation gracieuse par an (samedi ou dimanche)
		124 € à partir de la 2ème réservation	125 € à partir de la 2ème réservation
	Associations loi 1901 ne présentant pas un intérêt public local	465 € tous les jours sauf jeudi et samedi	470 € tous les jours sauf jeudi et samedi
	Particuliers	444 € uniquement du vendredi au dimanche	449 € uniquement du vendredi au dimanche
	Entreprises	517 € tous les jours sauf jeudi et samedi	522 € tous les jours sauf jeudi et samedi

5-1-2 ) Salle polyvalente			
Utilisateurs		Tarifs 2019	Tarifs 2020
Chasselands	Associations	Gratuit du lundi au vendredi	Gratuit (du lundi au vendredi)
		1 réservation gracieuse par an (samedi ou dimanche)	1 réservation gracieuse par an (samedi ou dimanche)
		124 € à partir de la 2ème réservation	125 € à partir de la 2ème réservation
	Organisme gérant une copropriété sur la commune à titre professionnel	155 € uniquement du lundi au jeudi	157 € uniquement du lundi au jeudi
	Particuliers	331 € uniquement du vendredi au dimanche	334 € uniquement du vendredi au dimanche
Entreprises	362 € tous les jours sauf jeudi et	365 € tous les jours sauf jeudi	

5-1-2 ) Salle polyvalente			
		samedi	et samedi
Extérieurs	Associations loi 1901 présentant un intérêt public local	Gratuit du lundi au vendredi	Gratuit (du lundi au vendredi)
		1 réservation gratuite par an (samedi ou dimanche)	1 réservation gratuite par an (samedi ou dimanche)
		124 € à partir de la 2ème réservation	125 € à partir de la 2ème réservation
	Associations loi 1901 ne présentant pas un intérêt public local	362 € tous les jours sauf jeudi et samedi	365 € tous les jours sauf jeudi et samedi
	Organisme gérant une copropriété sur la commune à titre professionnel	155 € uniquement du lundi au jeudi	157 € uniquement du lundi au jeudi
	Particuliers	362 € uniquement du vendredi au dimanche	365 € uniquement du vendredi au dimanche
Entreprises	403 € tous les jours sauf jeudi et samedi	407 € tous les jours sauf jeudi et samedi	

5-2 ) Salles réunion et chalet				
Salles		Utilisateurs	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Salle des Associations	Chasselands	Associations	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Organisme gérant une copropriété sur la commune à titre professionnel	36 € du lundi au vendredi	37 € du lundi au vendredi
	Extérieurs	Associations loi 1901 présentant un intérêt public local	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Organisme gérant une copropriété sur la commune à titre professionnel	36 € du lundi au vendredi	37 € du lundi au vendredi
Salle du Châtenay	Chasselands	Associations	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Organisme gérant une copropriété sur la commune à titre professionnel	77 € du lundi au vendredi	78 € du lundi au vendredi
	Extérieurs	Associations loi 1901 présentant un intérêt public local	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Organisme gérant une copropriété sur la commune à titre professionnel	77 € du lundi au vendredi	78 € du lundi au vendredi
Chalet	Chasselands	Associations	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
	Extérieurs	Associations loi 1901 présentant un intérêt public local	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
Algeco	Chasselands	Associations loi 1901	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours

5-2.) Salles réunion et chalet				
			jours	jours
Hôtel de Ville	Extérieurs	Autres personnes morales (hors entreprises)	1,05 € / heure (tous les jours)	1,06 € / heure (tous les jours)
		Associations loi 1901 présentant un intérêt public local	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Autres personnes morales (hors entreprises)	1,16 € / heure (tous les jours)	1,17 € / heure (tous les jours)
Espace de Développement Économique (salles Chassieu, Genas et St-Priest)	Chasselands	Associations loi 1901	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Autres personnes morales (hors entreprises)	6,99 € / heure (tous les jours)	7,06 € / heure (tous les jours)
	Extérieurs	Associations loi 1901 présentant un intérêt public local	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Autres personnes morales (hors entreprises)	7,67 € / heure (tous les jours)	7,75 € / heure (tous les jours)
Autres salles	Chasselands	Associations loi 1901	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Autres personnes morales (hors entreprises)	1,05 € / heure (tous les jours)	1,06 € / heure (tous les jours)
	Extérieurs	Associations loi 1901 présentant un intérêt public local	Gratuit tous les jours	Gratuit tous les jours
		Autres personnes morales (hors entreprises)	1,16 € / heure (tous les jours)	1,17 € / heure (tous les jours)

### 5-3 : Salle de spectacle du Karavan théâtre :

- Pour les associations chasselandes, le CCAS de Chassieu et les écoles de Chassieu : gratuité
- Pour toute autre personne physique ou morale, de droit privé ou public :
  - Redevance forfaitaire montage technique (uniquement la veille de l'événement) : 500 € la journée (maximum 10 heures) ;
  - Redevance forfaitaire à la journée avec le matériel technique de base (maximum 10 heures) : 1 000 € ;
  - Redevance à la demi journée avec le matériel technique de base (maximum 5 heures) : 500 € ;
  - Heure supplémentaire (dans un maximum d'une amplitude de 12 heures) : 100 € ;
  - Option matériel technique spectacle : 300 € (selon fiche technique du théâtre).

Ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

### 9-1) Livre histoire de Chassieu

Livre « Chassieu en Velin »	23 €
Livre « Chassieu, aujourd'hui, pour demain...»	27 €
Prix ensemble des 2 ouvrages ci-dessus	35 €

### 9-2) Coût copie d'un document administratif

Ces tarifs sont définis conformément à l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2001. Ils sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

- 0,18 € par page de format A4 en impression noir et blanc ;
- 2,75 € pour un cédérom.

après avoir délibéré par :

- **25 voix POUR**
- **4 ABSTENTIONS**

*Brigitte SORY*  
*Jean-François SACCONI*  
*Françoise RITTER*  
*Jean-François LEONE*

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du Tribunal administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin, 69003 Lyon ou via l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Pour copie, conforme,  
En mairie, le 20 décembre 2019

Jean-Jacques SELLES

Signé par Jean-Jacques SELLES  
Conseiller municipal délégué au Sport

Date : 20/12/2019

Qualité : Le Maire de  
Chassieu